

Office fédéral de l'énergie OFEN Section Force hydraulique

Statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse

Tableau 13 / SH Centrales existantes avec part de souveraineté du canton de: Schaffhouse (classées selon la date de la première mise en service)

(classées selon la date de la première mise en service) Etat au: 1er janvier 2020 Numéro de Nom de la centrale Mise en service Débit Puissance Puissance max. Production movenne escomptée la centrale maximal des disponible aux (Pompage-turbinage non compris) turbiné turbines bornes des alternateurs Pre-Après (Débit (Puissance (Puissance (Consomation d'énergie moyenne) mière dernière maximal installée max. absorbée (Pompage-turbinage non compris) transforrefoulé) par les moteurs) des mation pompes) Hiver Eté Année (GWh) (m3/s)(MW) (MW) (GWh) (GWh) 1 108900 Wunderklingen 1968 5.50 0.41 1.40 1.00 2.40 1895 0.42 2 106300 Engeweiher 1909 1993 4.00 5.00 5.00 3.00) 5.30) 5.30) 3 108700 Eglisau 1920 2012 500.00 14.91 16.92 47.38 53.74 101.12 4 106400 Neuhausen 1951 2011 29.90 2.80 2.45 10.35 10.40 20.75 Rheinau 2005 400.00 2.98 2.92 19.58 5 106500 1956 6.39 13.19 * | 6 106200 Schaffhausen 1964 500.00 22.57 19.84 62.06 73.64 135.70 47.53 127.58 279.55 48.69 151.97 5.30) 5.30)

Ittigen, le 30.4.2020 Page: 1 / 1

⁻ Seules les centrales d'une puissance maximale égale ou supérieure à 300 kW sont prises en considération.

⁻ Dans la colonne 'Numéro de la centrale', les aménagements internationaux sont notés par un 'l', les aménagements intercantonaux par un '*'.

⁻ Aménagements internationaux: pour la puissance et l'énergie, seule la part de souveraineté suisse est prise en considération.

⁻ Aménagements intercantonaux: la puissance et l'énergie sont prises en compte selon les parts de souveraineté cantonales fixées.

⁻ Energie de pompage pour l'accumulation saisonnière non déduite.